

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation : 16/05/2023
Secrétaire de séance : Céline LOVET

L'an deux mille vingt-trois et le 16 Mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents (13) : Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, VUAGNOUX Philippe.

Absent (1) : STROOBANT Maëlle (procuration de vote)

N° 24-2023 : DEMANDE DE SUBVENTION AU FDEC (réfection du toit du garage communal)

Mme Le Maire présente le devis pour la réfection du toit du garage communal après désamiantage et celui de la maîtrise d'œuvre. Les travaux sont envisagés en raison de la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- approuve le projet pour la réfection du toit du garage communal après désamiantage d'un montant de 79 700 € HT et le devis pour la maîtrise d'œuvre pour ces travaux d'un montant de 6 500 € HT.
- Demande que la commune reçoive la subvention la plus élevée possible pour l'année 2023 au titre du FDEC.
- Demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2023.
- Autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 24 mai 2023.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le

Secrétaire de séance,
Céline LOVET